

Message Essaim 12-3 (participants) Mouvement ESSAIM

Pleine indexation de nos rentes de retraite et représentativité des retraités aux comités de retraite et de gestion

Si vous ne désirez plus recevoir les informations du Mouvement, veuillez nous le signaler. Ce courriel vous informe de nos actions auxquelles vous êtes libres de participer à titre de citoyens/retraités.

En cette fin de la session parlementaire

Bonjour à tous et à toutes,

La session parlementaire touche à sa fin.

1. Gouvernance de la CARRA

Mme Monique Jérôme Forget devrait annoncer un projet de loi sur la gouvernance de la CARRA. Au niveau de la représentativité des retraités, on y annoncerait :

- le comité de retraite du RREGOP serait formé de 23 membres dont 2 membres choisis après consultation des associations de retraités les plus représentatives des retraités de ces régimes et qui seront identifiées par règlement
- aucun retraité sur le Conseil d'administration de la CARRA de 13 personnes.

Notre représentation à tous les niveaux est essentielle. Quel poids deux retraités auront-ils sur 23 membres d'un comité de retraite ? Comment seront choisis ces 2 retraités(es)?

Surveillons les débats à l'Assemblée nationale.

2. Calcul des pertes financières de l'A.R.E.Q.

L'A.R.E.Q. publiera, dans son Quoi de Neuf ? de juin, un formulaire de calcul des pertes financières occasionnées par l'indexation partielle des rentes de retraite.

Nous avons vérifié les dossiers de quelques personnes en utilisant la formule de l'AREQ. Nous obtenons des pertes financières plus élevées : des différences de 2 % à 13 % selon les dossiers. Comme la formule de l'A.R.E.Q. ne demande pas la date de naissance, elle ne tient pas compte de cette composante qui influence le montant de la rente à 65 ans. Dans le Mouvement ESSAIM, en créant notre feuille de calcul, nous avons réalisé que chaque dossier est très personnel et comporte des particularités difficiles à évaluer.

Trouver une formule générale n'est pas facile. L'idée est **que chacun réalise qu'il perd des sommes importantes**. C'est pourquoi nous vous encourageons à participer à cette action de l'A.R.E.Q. d'évaluer vos pertes financières. Cette action a le mérite de rejoindre et de sensibiliser tous les membres de cette association.

Participez en grand nombre et surtout communiquez vos résultats à Mme Monique Jérôme Forget dont le courriel est cabinet@sct.gouv.qc.ca .

Pour lui écrire ou lui envoyer un courriel, vous trouverez une lettre sur notre site www.mouvement-essaim.org dans **Nos Services** et **Une action à faire à la suite de l'estimation de vos pertes financières.**

Si vous ne faites pas partie de l'A.R.E.Q., nous vous rappelons que nous pouvons évaluer votre dossier et vous retourner une évaluation approximative de vos pertes. Vous trouverez la démarche sur notre site www.mouvement-essaim.org dans **Nos Services** et **Comment faire calculer vos pertes financières.**

3. Le Mouvement ESSAIM (une association)

Après plus de 3 ans d'action, les retraités du Mouvement ESSAIM ont pris la décision de former une association. Nous travaillons actuellement sur nos statuts et règlements, les adhésions, les informations aux adhérents, ... Dès septembre, nous vous informerons de notre organisation. Si nous voulons avoir un mot à dire, nous devons « **prendre notre place** » de façon plus significative.

Durant l'été, nous travaillerons sur notre association, mais surtout sur des idées à présenter au gouvernement pour l'automne prochain afin de retrouver la pleine indexation des rentes de retraite.

Merci de nous encourager et de participer à nos actions.

Avec persévérance et détermination, ensemble nous l'aurons,



Arlette Bouchard

Présidente du Regroupement des Retraités actifs du Mouvement ESSAIM (le RRAME)

www.mouvement-essaim.org

essaim2003@videotron.ca